

Racine

INTENTIONS D'ORIENTATION APRES LA SECONDE

LYCEE POLYVALENT JEAN-RACINE

IDENTIFICATION DE L'ELEVE

Prénom et nom de l'élève :

Classe de 2de n° :

Professeur principal :

Représentant légal 1 :

Représentant légal 2 :

INTENTIONS D'ORIENTATION (SI VOUS EXPRIMEZ PLUSIEURS INTENTIONS, MERCI DE LES HIERARCHISER AVEC UN NUMERO)

Passage en classe de 1^{ère} générale

Enseignements de spécialité envisagés dans l'établissement :

1.

2.

3 et 4 :

Passage en classe de 1^{ère} technologique

1^{ère} STI2D – Sciences et technologie de l'industrie et du développement durable,

1^{ère} STMG – Sciences et technologie du management et de la gestion,

autre première technologique (précisez) :

Autre vœu (à préciser ci-dessous) :

A

le

Signature représentant légal 1

Signature représentant légal 2

A REMETTRE AU PROFESSEUR PRINCIPAL DE LA CLASSE POUR LE MERCREDI
19 DECEMBRE 2018 AU PLUS TARD

LYCEE POLYVALENT JEAN-RACINE

**NOTE A L'INTENTION DES PARENTS DES
ELEVES DE SECONDE GENERALE ET
TECHNOLOGIQUE**

Votre enfant est scolarisé cette année en classe de seconde et il est concerné à ce titre par la réforme du baccalauréat qui rentre progressivement en œuvre jusqu'en 2021.

Vous avez été destinataire récemment d'une plaquette éditée par l'Education Nationale, qui présentait les grandes étapes de la réforme. Celle-ci était accompagnée d'un courrier de ma part vous présentant les grandes étapes de l'orientation en classe de seconde (vous pouvez retrouver ces deux documents sur le site internet du lycée et sur pronote). Il est également prévu une réunion d'information à votre intention ce jeudi 13 décembre 2018 à 18h en salle d'examen.

Dans notre calendrier de l'orientation, nous avons souhaité une première consultation des familles sur les intentions d'orientation à l'issue de la classe de seconde. Cette première consultation a vocation à nous donner une visibilité sur les vœux des élèves et les moyens à mettre en place pour y répondre. Cette première expression n'est nullement définitive. Le choix de l'orientation à l'issue de la classe de seconde fera l'objet d'un dialogue tout au long de cette année scolaire.

Je vous remercie donc de compléter la fiche jointe au verso. Si vous exprimez plusieurs intentions, il faut les hiérarchiser. J'attire votre attention sur le fait que si votre enfant exprime le choix d'une première générale, il vous faut nous indiquer le choix de 4 enseignements de spécialité, même si dans son choix final, il n'en suivra que 3 en classe de première. Les deux premiers seront considérés comme prioritaires et sur le 3^{ème} et 4^{ème}, nous vous donnerons satisfaction sur l'un ou l'autre en fonction de nos possibilités organisationnelles. Mais encore une fois, ce choix définitif se fera en fin d'année.

Concernant les enseignements de spécialité, il est envisagé de proposer les suivants dans notre lycée :

- humanité, littérature et philosophie,
- langues, littérature et culture étrangère (anglais ou espagnol ou allemand – à préciser dans votre choix),
- histoire géographie, géopolitique et sciences politiques,
- sciences économiques et sociales,
- mathématiques,
- physiques chimie,
- sciences de la vie et de la terre,
- arts,
- sciences de l'ingénieur,
- numérique et sciences informatiques.

Vous pouvez trouver un descriptif des enseignements de spécialité en suivant le lien suivant : http://cache.media.eduscol.education.fr/file/Bac2021/18/1/Presentation_des_enseignements_de_specialite_de_la_voie_generale_1030181.pdf

Cette liste n'est à ce jour pas définitive, elle sera arrêtée par le rectorat prochainement.

Montdidier, le 7 décembre 2018

Laurent MARTINEL
Proviseur

**A REMETTRE AU PROFESSEUR PRINCIPAL DE LA CLASSE POUR LE MERCREDI
19 DECEMBRE 2018 AU PLUS TARD**